

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VINGT DEUX MAI DEUX MIL QUINZE

L'AN DEUX MIL QUINZE

Le vingt-deux mai

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,

Ont siégé : Mesdames Eliane BERTIN, Monia FAYOLLE, Stéfania FLORY, Sylvie JERDON, Laurence MEUNIER, Murielle PERRIER, Claudine, ROCHE, Julie ROOSES, Emilie SOLLIER, Renée TORRES, Chantal VARAGNAT et Messieurs Patrick BOUVET, Jean-Marc CHAPPAZ, Jean-Claude CORBIN, Jean-Luc DUVILLARD, Jacques FORAT, Laurent FOUGEROUX, Bernard GUY, Christian JULLIEN, Eric PRADAT, Bruno RAMUS, Mario SCARNA.

Pouvoirs : Eric Bessenay donne pouvoir à Jean-Marc Chappaz, Pierre Grataloup donne pouvoir à Monia Fayolle, Béatrice Boulange donne pouvoir à Jean-Claude Corbin, Sophie Montagnier donne pouvoir à Bernard Romier, Anne-Virginie Pousse donne pouvoir à Patrick Bouvet, Jacques Meilhon donne pouvoir à Eliane Bertin.

SECRETAIRE DE SEANCE : Stéfania Flory

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 23

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 6

CONVOCAION EN DATE : 15/05/2015

DATE D’AFFICHAGE : 02/06/2015

OBJET : Nuancier-----N°2015/041

Monsieur le Maire rappelle qu'une étude sur le nuancier communal a été commandée au CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) du Rhône. Cette étude, menée par M. Thierry SAUNIER, architecte-conseil du secteur, a débuté le 9 septembre 2014. Elle a été suivie par l'ensemble de la commission urbanisme et présentée à l'ensemble du conseil municipal lors de commission générale du 28 avril 2015.

Le nuancier communal est à la fois un précieux outil pour la commune, désireuse de préserver sa spécificité, et également un guide pour les habitants, leur permettant, dans le dialogue avec la municipalité, d'effectuer un choix de coloration pour leur habitation qui reste personnel et en accord avec le paysage alentour.

Tout en permettant une liberté de choix à l'échelle individuelle, le nuancier communal participe de la garantie de la préservation d'une unité à l'échelle de la collectivité.

Considérant que le nuancier, tel qu'il est présenté au Conseil Municipal est prêt à être approuvé et à être annexé au PLU.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **D'approuver** le nuancier communal des teintes de façades et menuiseries tel qu'il est présenté ci-contre et de l'annexer au PLU.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

29 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

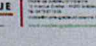

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

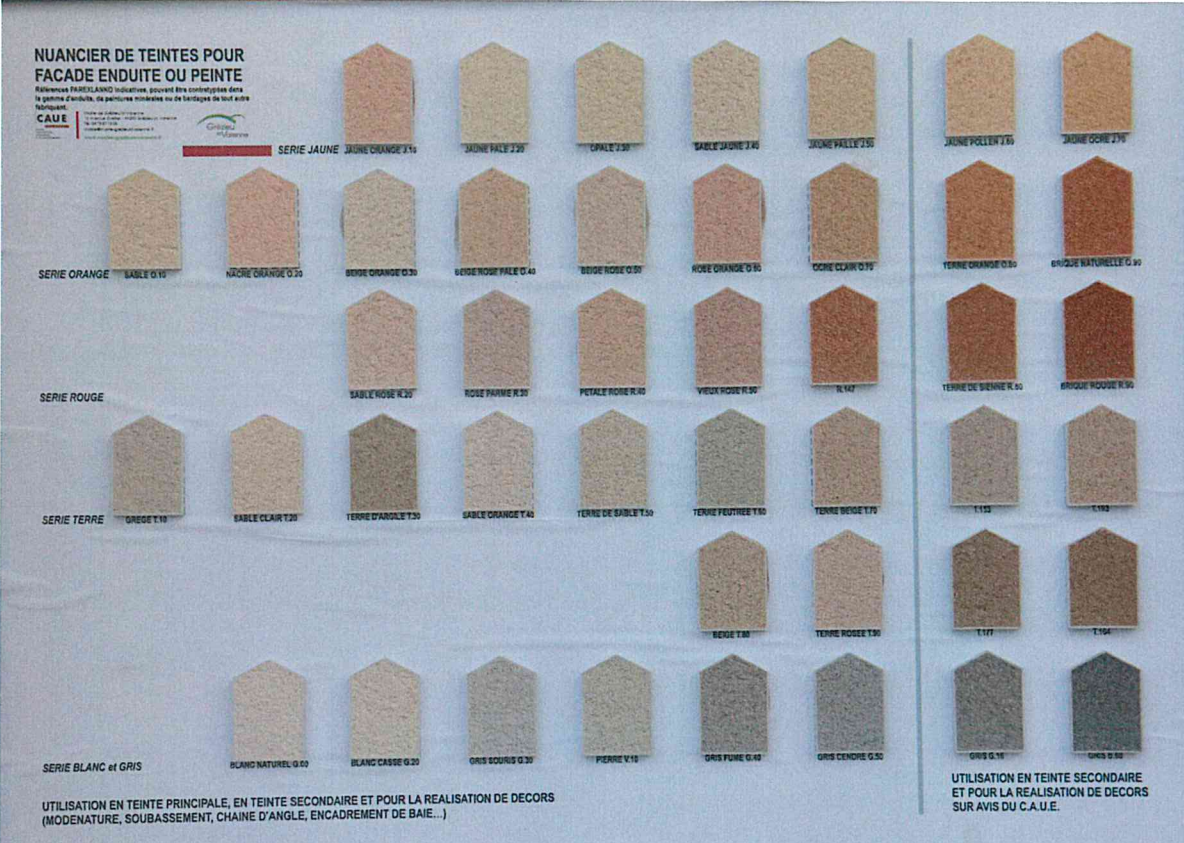
Bernard ROMIER
Maire de GREZIEU-LA-VARENNE



NUANCIER DE TEINTES POUR FACADE ENDUITE OU PEINTE

NUANCIER DE TEINTES POUR FACADE ENDUITE OU PEINTE
 Références FARBLAND Industries, pouvant être contrétypées dans la gamme d'articles de peinture minérale ou de badigeon de tout autre fabricant.

CAUE  



SERIE JAUNE
 JAUNE ORANGE J10, JAUNE PÂLE J20, OPALE J30, SABLE JAUNE J40, JAUNE PÂLE J50, JAUNE PÂLE J60, JAUNE PÂLE J70, JAUNE OCRE J70

SERIE ORANGE
 SABLE O10, NOIR ORANGE O20, BEIGE ORANGE O30, BEIGE NOIR PÂLE O40, BOUGE ROSE O50, NOIR ORANGE O60, OCRE CLAIR O70, TERRE ORANGE O80, BRUQUE NATURELLE O90

SERIE ROUGE
 SABLE ROSE R20, ROSE FARINE R30, PÉTALE ROSE R40, VIEUX ROUGE R50, R147, TERRE DE SIÈNE R60, BRUQUE ROUGE R90

SERIE TERRE
 OCRE T10, SABLE CLAIR T20, TERRE D'ANGÈLE T30, SABLE ORANGE T40, TERRE DE SABLE T50, TERRE FEUTRÉE T60, TERRE BEIGE T70, T153, T150, BEIGE T80, TERRE ROSE T90, T177, T164

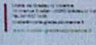

SERIE BLANC et GRIS
 BLANC NATUREL G00, BLANC CASSE G20, GRIS SOURIS G30, PIERRE Y10, GRIS FINE G40, GRIS CENDRE G50, GRIS G10, GRIS G30

UTILISATION EN TEINTE PRINCIPALE, EN TEINTE SECONDAIRE ET POUR LA REALISATION DE DECORS (MODENATURE, SOUBASSEMENT, CHAÎNE D'ANGLE, ENCADREMENT DE BAIE...)

UTILISATION EN TEINTE SECONDAIRE ET POUR LA REALISATION DE DECORS SUR AVIS DU C.A.U.E.

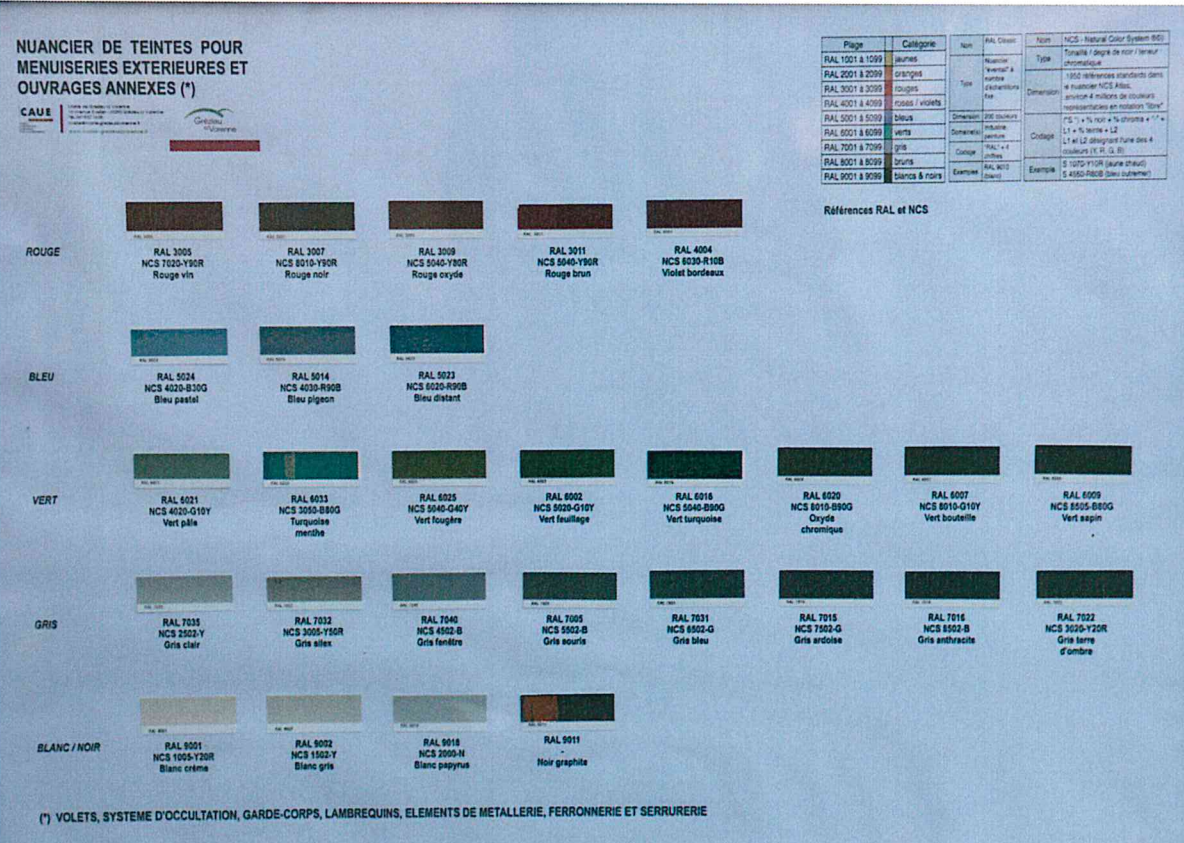
NUANCIER DE TEINTES POUR MENUISERIES EXTERIEURES ET OUVRAGES ANNEXES

NUANCIER DE TEINTES POUR MENUISERIES EXTERIEURES ET OUVRAGES ANNEXES (*)

CAUE  

Page	Catégorie	Nom	RAL Classe	Nom	NCS
RAL 1001 à 1099	jaunes	Jaune		Jaune	
RAL 2001 à 2099	orange/rouge	Orange		Orange	
RAL 3001 à 3099	rouges	Rouge		Rouge	
RAL 4001 à 4099	bleus / violets	Bleu		Bleu	
RAL 5001 à 5099	bleus / violets	Bleu		Bleu	
RAL 6001 à 6099	bleus / violets	Bleu		Bleu	
RAL 7001 à 7099	verts	Vert		Vert	
RAL 8001 à 8099	bruns	Brun		Brun	
RAL 9001 à 9099	blancs & noirs	Blanc / Noir		Blanc / Noir	

Références RAL et NCS



ROUGE
 RAL 3005 NCS 7620-Y90R Rouge vin, RAL 3007 NCS 8010-Y90R Rouge noir, RAL 3009 NCS 5040-Y90R Rouge oxyde, RAL 3011 NCS 5040-Y90R Rouge brun, RAL 4004 NCS 6035-R10B Violet bordeaux

BLEU
 RAL 5034 NCS 4020-B30G Bleu pastel, RAL 5014 NCS 4030-R90B Bleu pigeon, RAL 5023 NCS 6020-R90B Bleu distant

VERT
 RAL 6021 NCS 4020-G10Y Vert pâle, RAL 6033 NCS 3050-B80G Turquoise merise, RAL 6025 NCS 5040-G40Y Vert fougre, RAL 6002 NCS 5020-G10Y Vert feuillage, RAL 6016 NCS 5040-B90G Vert turquoise, RAL 6020 NCS 6010-B90G Oxyde chromique, RAL 6007 NCS 6010-G10Y Vert bouteille, RAL 6009 NCS 6005-B00G Vert sapein

GRIS
 RAL 7035 NCS 2502-Y Gris clair, RAL 7032 NCS 3050-Y90R Gris silex, RAL 7040 NCS 5020-B Gris fenêtre, RAL 7005 NCS 5020-B Gris souris, RAL 7031 NCS 6020-G Gris bleu, RAL 7015 NCS 7500-G Gris ardoise, RAL 7016 NCS 8502-B Gris anthracite, RAL 7032 NCS 3020-Y20R Gris terre d'ombre

BLANC / NOIR
 RAL 9001 NCS 1005-Y90R Blanc crème, RAL 9002 NCS 1502-Y Blanc gris, RAL 9018 NCS 2000-N Blanc papyrus, RAL 9011 Noir graphite

(*) VOIETS, SYSTEME D'OCCULTATION, GARDE-CORPS, LAMBREQUINS, ELEMENTS DE METALLERIE, FERRONNERIE ET SERRURERIE